

NON

à l'abolition
de l'impôt anticipé



**De nouveaux
passe-droits pour
les multinationales
et les gros investisseurs ?**

NON à la suppression
de l'impôt anticipé

**De nouveaux passe-droits pour les
multinationales et les gros investisseurs ?
NON à la suppression de l'impôt anticipé.**

Avec la suppression prévue de l'impôt anticipé sur les obligations suisses, quelques grandes multinationales obtiennent de nouveaux passe-droits. Elles seront favorisées lorsqu'elles se procureront de l'argent sur le marché des capitaux. En même temps, cette suppression favorise la criminalité fiscale des grands investisseurs et des oligarques. Il en résulte au total des pertes fiscales allant jusqu'à 800 millions de francs par an. La Confédération estime que parmi ces pertes, environ 500 millions de francs partiront à l'étranger. Au final, c'est une fois de plus la population qui devra payer pour ces pertes – soit par l'augmentation des taxes et des redevances, soit par une nouvelle fragilisation des services publics.

NON

à l'abolition
de l'impôt anticipé

